

**MAIRIE de FISLIS****68480**

Tél. : 03.89.40.71.29 Fax : 03.89.07.35.33

Email : [mairie@fislis.fr](mailto:mairie@fislis.fr) Site internet : <http://www.fislis.fr>**Séance du Conseil Municipal  
du vendredi 10 mai 2019 à 20h**

Sous la présidence de LIBIS Clément, Maire.

**Etaient présents les membres du Conseil Municipal:** Mme STAECHELIN Nathalie Mme MONA Régine, Mme IFFENECKER Caroline, M. SIMON Jean-Paul, , Mme DURAND Marie-Michelle, M. RICHARD Olivier, M. RENGGLI Gérard, M. MONA Patrick, Mme CUENIN Nathalie

Excusée : M. HOENNER Joseph ----- Absent: -----

**Ordre du jour :**

1. Chantier église : délimitation des travaux à faire et choix des entreprises
2. Journée citoyenne
3. Nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Bassin de l'III
4. Divers : modification budgétaire (mouvement de crédits d'investissement) –

**1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal :**

Le compte rendu de la séance du 12 avril 2019 est approuvé à l'unanimité.

Introduction : Le maire informe les membres du conseil de la soirée publique Plan Climat Energie du jeudi 23 mai 2019 traitant des économies d'énergie à faire dans les bâtiments publics pour dépenser moins. Des idées à plus ou moins court terme émergent : photovoltaïque – éolien. Un bilan de nos bâtiments communaux permettrait de prévoir des projets avec un impact écologique moindre.

**2. Chantier église : délimitation des travaux à faire et choix des entreprises**

L'ouverture des plis du marché de rénovation extérieure de l'église s'est déroulée le vendredi 26 avril 2019 avec la commission d'ouverture des plis. Il s'avère que les offres ont été peu nombreuses pour les 6 lots. L'architecte M. Munck Daniel a examiné les offres, les calculs, les références des entreprises candidates et présentera le résultat le jeudi 9 mai après analyse.

Le maire présente un tableau comparatif des montants et des subventions des organismes (Département et Région) et le reste à charge de la commune, selon le nombre de lots optionnels à retenir.

Après délibération, le CM retient par 10 voix pour, 0 contre, 0 abstention, les entreprises suivantes :

- Lot 1 optionnel : aménagements extérieures (parvis – accès handicap) : non retenu
- Lot 2 échafaudage : TechnicEchaf de Wittenheim pour 14 320,00 € HT
- Lot 3 couverture tuiles et zinguerie : Pracht de Levoncourt pour 111 935,71 € HT
- Lot 4 enduit facades peinture : Adana de Ruelisheim pour 46 274,80 € HT
- Lot 5 serrurerie : Roman de Blotzheim pour 34 455,00 € HT
- Lot 6 paratonnerre et électricité : Protibat de Mundolsheim pour 13 939,00 € HT

**Soit un total de travaux pour 220 924,51 € HT**

S'ajouteront les frais d'architecte (20 900 € HT) de SPS (1 400 € HT) de diagnostic amiante (628 € HT) de constat d'huissier de l'état des tombes existantes (475 € HT) de publication presse (488 € HT) soit un **total général de l'opération de rénovation extérieure de l'église pour 244 815 € HT** (soit 293 778 € TTC )

Le montants récoltés (Dons Patrimoine – réserve parlementaire du Député – mécénat – etc ) s'élève à 26 000 € à ce jour et le subventionnement encore attendu s'élève à 20% du Département + 20 % de la Région. Les dossiers sont à l'étude.

Les entreprises non retenues seront informées par courrier. Le CM donne délégation au maire pour signer les actes d'engagement et tous les documents afférant à ce marché négocié.

### **3. Journée citoyenne**

Les différents chantiers sont prêts avec les chefs d'équipe. Un appel à la confection de pâtisseries est lancé. Une centaine d'inscrits villageois ont été informés du programme de la journée citoyenne par mails.

Une fois de plus, le village se mobilisera et se retrouvera chaleureusement autour d'un repas.

### **4. Nouveaux statuts du Syndicat Mixte du Bassin de l'III**

Le maire rappelle la délibération EPAGE précédente du 27 avril 2018 à abroger et propose les nouveaux statuts du syndicat mixte du périmètre du bassin de l'III :

-Vu les statuts du Syndicat mixte de l'III ;

-Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L 5211-18 et L 5211-5 ;

-Vu la délibération du comité syndical en date du 31 janvier 2017 agréant l'extension du périmètre du Syndicat aux Communes de Appenwihr, Aspach, Berentswiller, Bettlach, Biederthal, Bouxwiller, Emlingen, Feldbach, Ferrette, Flaxlanden, Franken, Hausgauen, Heimersdorf, Heiwiller, Hettenschlag, Hundsbach, Jettingen, Kiffis, Koestlach, Linsdorf, Lucelle, Luemswiller, Lutter, Muespach, Muespach-le-Haut, Obermorschwiller, Riespach, Ruederbach, Schwoben, Sondersdorf, Steinsoultz, Tagsdorf, Vieux-Ferrette, Wahlbach, Willer, Wittersdorf, Wolschwiller, et Zaessingue en tant que nouveaux membres du syndicat, approuvant de nouveaux statuts et autorisant son Président à notifier cette délibération aux structures adhérentes au syndicat mixte ;

-Vu la délibération du comité syndical en date du 27 mars 2019 approuvant de nouveaux statuts, identiques à ceux validés 31 janvier 2017, exception faite de l'usage du terme « EPAGE » qui a été abandonné, et de la représentation des communes membres, qui a pris en compte la prise de compétence de certains EPCI membres « hors GEMAPI » (article 5) », et autorisant son Président à notifier cette délibération aux structures adhérentes au syndicat mixte ;

-Considérant l'abandon de la procédure de labellisation en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau des syndicats mixtes de rivière haut-rhinois, actée en janvier 2019,

-Considérant le projet de nouveaux statuts ;

-Considérant le délai de 3 mois imparti aux membres du syndicat pour se prononcer et les conditions de majorité requises, rappelées dans l'exposé des motifs ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 10 voix pour ; 0 contre ; 0 abstention:

- CONFIRME son accord pour l'adhésion des Communes de Appenwihr, Aspach, Berentswiller, Bettlach, Biederthal, Bouxwiller, Emlingen, Feldbach, Ferrette, Flaxlanden, Franken, Hausgauen, Heimersdorf, Heiwiller, Hettenschlag, Hundsbach, Jettingen, Kiffis, Koestlach, Linsdorf, Lucelle, Luemswiller, Lutter, Muespach, Muespach-le-Haut, Obermorschwiller, Riespach, Ruederbach, Schwoben, Sondersdorf, Steinsoultz, Tagsdorf, Vieux-Ferrette, Wahlbach, Willer, Wittersdorf, Wolschwiller, et Zaessingue au Syndicat mixte de l'III,
- APPROUVE les nouveaux statuts du Syndicat mixte de l'III dans sa version jointe en annexe, statuts qui ont vocation à entrer en vigueur en 2019,

- RENONCE à sa transformation concomitante en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE), et abroge en conséquence la délibération du 10 juillet 2007 mais uniquement en tant qu'elle s'était prononcée en faveur de cette transformation,
- DESIGNE M. Gérard RENGGLI en tant que délégué titulaire et Mme Nathalie CUENIN en tant que délégué suppléant au sein du Comité syndical du Syndicat Mixte de l'Il,
- AUTORISE Madame/Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre des décisions susmentionnées.

## 5. Divers :

### - **modification budgétaire (mouvement de crédits d'investissement) :**

Le CM décide de modifier le budget primitif 2019 par un mouvement de crédits en investissement dans l'opération 41 du toit de l'église : par une réduction de crédits inscrits par erreur dans l'article recettes 21318 :- 15 000 € équilibré par l'augmentation de l'article mieux approprié de recettes au 10251 (don et legs) + 15 000 €.

### - **antenne de téléphonie mobile proposée par Orange :**

L'implantation d'un pylône de télécommunication sur le site de la station d'épuration a été soumis à la Comcom Sundgau par Orange et sera mise à l'étude.

### - **Urbanisme :**

Une demande de Certificat d'Urbanisme a été déposée par M. Hoenner Jonathan sur la parcelle privée à l'arrière de la maison de ses parents. (Hienerwait rue des Seigneurs)

Pour compléter le projet et encourager de nouvelles constructions, le CM souhaite déposer à son tour une demande de CU pour un lotissement adjacent sur la parcelle communale en face du hameau de Losse sur la route du Willerhof. En effet le dernier recensement de 2019 indique une diminution et un vieillissement de la population qui provoque aussi une réduction des effectifs scolaires.

- **Commission Communale des Sapeurs Pompiers** : Le CM accepte la dépense de renouvellement des AERI des pompiers (2 harnais à 1 800 € et insecticide à 150 €)

### - **Dates à retenir :**

La **sortie forêt** du CM est reportée au dimanche 6 octobre 2019 à 9h en participant à la marche populaire de Linsdorf.

**Accueil des Lossais** pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de l'évacuation des Fislisiens : Une réunion des familles d'accueil permettra de présenter le programme du WE du 25 août (samedi : fête villageoise\_ dimanche : journée officielle au parc des eaux vives à Huningue – lundi : visite de la casemate de Uffheim) et choisir les participations respectives aux événements.

Fin de la séance à 23h. Le prochain CM est fixé au vendredi 7 juin 2019 et vendredi 5 juillet 2019.